

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 14 MARS 2014

Personnes présentes:

La municipalité

M. BARRET, Maire de Coudoux
M. MANIFACIER, Elu délégué à l'enfance.

Les parents élus

Mme DELASSUS (FCPE)
M. FARDIOLA (FCPE)
Mme HOANG (FCPE)
Mme KELLER (FCPE)
Mme ROMISCH (FCPE)

Les enseignantes

Mme SIMONPIETRI (FCPE)
Mme BALZANO (directrice)

Les ATSEMs

Mme CALZIA
Mme CANNEDDU
Mme PHILBERT
Mme SACHET
Mme ALEXANDRE
Mme BORDEAU
Mme CADET
Mme CHAILLAN
Mme FERAUD
Mme PALAZZO

Mme Marchetto DDEN absente.

1. Points sur le fonctionnement

Le budget fonctionnement de l'école maternelle pour l'année 2014 est identique à celui de 2013 et s'élève à un montant global de 14 800 euros. Ce budget est inscrit dans sa totalité au prévisionnel et sera voté après les élections municipales.

La directrice informe le CE que les horaires de ménage des ATSEMS ont changé à leur demande. A compter du 10 mars le ménage sera effectué par l'ensemble de l'équipe le matin à partir de 7h30. Elles quitteront toutes l'école le soir à 16h30. Pour les festivités qui seraient placées au-delà de ces horaires, la directrice devra, après consultation des ATSEMS, demander à la mairie un ordre de mission afin qu'elles puissent y être présentes en toute légalité et assurance. M. Manifacier propose dès à présent, en fonction des dates déjà retenues, d'effectuer un courrier à l'attention de M. Le Maire afin d'obtenir en amont ces ordres de mission.

Mme Balzano souligne, de façon plus générale, qu'elle souhaiterait une meilleure communication de la part des services de la mairie afin d'être informée, dans les temps, de tous changements qui affectent le fonctionnement de l'école. Elle souhaiterait que soient également planifiés les passages à l'école des divers services d'entretien, d'installation de nouveaux équipements afin de pouvoir s'organiser au mieux pour les accueillir.

En ce qui concerne le PEDT (Projet Educatif De Territoire) Mme Balzano, ainsi que les parents élus, soulignent les nombreuses questions sans réponse posées par les familles concernant les modalités de mise en place de ce projet. M. Manificier nous informe qu'en ce qui concerne l'emploi du temps, le projet proposé par la mairie de Coudoux a été informellement accepté par l'Education Nationale. Par ailleurs la mairie contacte les associations et réalise des sondages auprès des professionnels afin de répertorier les activités qui seraient menées. Avant les vacances de printemps une réunion de présentation aux familles sera programmée. En ce qui concerne la maternelle, M. Manificier nous informe que les activités proposées seront du type éveil, gymnastique, des activités calmes adaptées à la tranche d'âge des enfants. Par ailleurs les déplacements seront limités. Les enfants seront inscrits en début d'année et les activités fonctionneront probablement par période. Une réflexion est menée vers la mise en place de la cantine le mercredi midi pour toutes les familles qui le souhaitent. L'enveloppe horaire journalière resterait de 7h30 à 18h30 ; les temps liés au PEDT seraient gratuits ; le périscolaire restant payant. Les enseignantes s'inquiètent du fait de l'utilisation des classes pour ces activités ; ce qui ne leur permettrait plus d'y travailler lorsque l'école se termine. M. Manificier certifie que ces salles de classe seront utilisées à minima et que cela se fera selon un planning établi en collaboration avec les enseignantes.

Les APC (Activités pédagogiques Complémentaires) se poursuivent à raison de 30 minutes 2 fois par semaine. Après les ateliers philosophiques qui ont bien fonctionnés en période 3, l'aide personnalisée est de nouveau proposée en période 4. Pour la dernière période des groupes de langage concerneront les petites sections, des ateliers de relaxation seront proposés aux moyennes sections (classes très énergiques) et de l'aide à la préparation au CP pour les plus grands.

Mme Bouquet Sandrine, maîtresse en surnombre en poste à l'école jusqu'aux vacances d'hiver, est en congé maternité et ne sera pas remplacée. Les parents élus pointent le problème de gestion des remplaçants et relatent qu'ils ont contacté Mme l'Inspectrice en ce sens, sans grand succès faute de personnel.

Les parents élus interrogent les enseignantes sur les modalités de surveillance des récréations car des bagarres récurrentes, concernant en particulier les élèves de moyenne section, sont à noter. Trois enseignantes sont de surveillance dans la cour à chaque récréation. Par ailleurs tout évènement problématique dans la cour et plus globalement dans l'école est traité en classe par des discussions sur les règles de la collectivité, lors des fameux ateliers philosophiques, lors de rencontres avec les familles. Tout est fait pour résoudre au plus vite ce genre de situation. La directrice souligne toutefois que très peu d'accidents appelant une déclaration sont à noter et qu'ils se produisent pour la majorité des cas non pas lors d'accrochages entre enfants mais plutôt par des prises de risque individuelles lors des jeux.

2. Travaux et achats

La réfection du bac à douche, demandée depuis plusieurs CE, reste un point d'urgence. En effet tant la hauteur actuelle du bac à douche que son manque d'intimité gênent le change des enfants lorsque nécessaire. M. Le Maire nous affirme que le problème sera résolu lors des vacances de printemps en tenant compte des deux contraintes précédemment décrites.

La directrice remercie la mairie pour le changement du téléphone du bureau. M. Manificier nous informe que c'est également le cas pour le bureau de la psychologue scolaire.

Les travaux concernant les infiltrations dans les dortoirs seront planifiés pour les vacances de printemps. Lorsque l'assainissement sera effectué les peintures seront reprises (probablement durant les grandes vacances d'été).

Les ordinateurs donnés par M. Fardiola sont en cours de nettoyage informatique et devraient être installés rapidement. La mairie s'engage à étendre son contrat de maintenance à ces ordinateurs.

Les enseignantes souhaitent que soit étudié l'agrandissement de la tisanerie, à l'heure actuelle trop petite pour leur permettre de déjeuner dans de bonnes conditions. Ces travaux sont envisagés par la mairie mais vont prendre du temps du fait des démarches administratives inhérentes à tout projet de construction en lien avec un établissement recevant du public.

Les parents élus souhaiteraient être en lien avec un responsable de la mairie en ce qui concerne le suivi des gros travaux à effectuer dans les écoles. Le Maire leur conseille de contacter directement M. Béranger pour cela.

3. Projets et sorties

La chorale pour les familles a pu s'organiser malgré des difficultés liées à la présence actuelle de la cantine dans la salle des fêtes. L'école remercie les services techniques de la mairie pour leur intervention. Un retour très positif des parents engage toutefois l'école à poursuivre cette activité. Reste le problème de la limitation des places dans cette salle. Un déplacement vers la salle des fêtes de Velaux pourrait être envisagé dans les années futures. Mme Balzano demande à la mairie de s'informer sur le coût approximatif d'un déplacement en bus des élèves sur Velaux afin d'étudier la faisabilité d'une telle représentation.

Le carnaval est programmé dans l'école le jeudi 20 mars.

Une chorale pour les grands-parents et les séniors du village se fera en mai. Mme Balzano se met en contact avec l'association AVVEC pour ce type d'échange.

En ce qui concerne le projet de découverte des pays du pourtour méditerranéen, les enfants ont pu assister jeudi 13 mars à une représentation de danses espagnoles et vendredi 14 mars à un spectacle de danse et musique provençales. Spectacles très appréciés des petits et des grands. D'autres manifestations suivront comme le 24 mars la présentation d'instruments traditionnels provençaux, le 10 avril un spectacle typique des pays truc et grec. Ces interventions sont financées par la FCPE grâce aux actions menées avec la participation des familles. Une fête entre enfants autour de ce projet est prévue le 2 juin. La représentation pour les parents aura le vendredi 27 juin.

L'activité « vélo » reprend tous les mardis et vendredis selon la classe. La directrice fait de nouveau appel à quelques parents volontaires pour fermer le portail du stade ces soirs là après 18h30 (fin de la garderie). Elle les remercie vivement.

4. Les projets des parents d'élèves FCPE

La FCPE, en collaboration avec les enseignantes, va mettre en place la réalisation d'un « mug » portant les dessins du bonhomme de chaque enfant regroupé par classe. Ce « mug » sera en vente auprès des familles après les vacances de printemps. Cette action, en plus de son attrait propre, est également menée afin de collecter des fonds qui seront réinjectés dans les projets de l'école.

Les parents FCPE rappellent les dates de leurs actions futures : la soirée déguisée est prévue le 4 avril et la soirée « jeux de société » planifiée le 30 mai 2014.

5. Préparation de la rentrée 2014.

Les inscriptions ont débuté pour les enfants nés en 2011. L'effectif, annoncé en novembre 2013, pour la rentrée 2014 était de 137 élèves, dont l'arrivée prévisionnelle de 48 élèves de petite section. Actuellement seulement 39 ont effectué les démarches d'inscription. Une baisse des effectifs pourrait conduire à la fermeture d'une classe.

Une soirée « portes ouvertes » pour faire découvrir l'école aux nouveaux entrants est prévue le mardi 3 juin de 17 à 18h.

Levée de la séance 20h00. La directrice remercie les participants.

Signatures:

La municipalité

Les parents élus

La directrice